



Séance du conseil d'administration du Cnous
du 12 mars 2018

Délibération CA-2018-03- 12 -1

relative à l'adoption du relevé de décision et du PV
du Conseil d'administration du 28 novembre 2017

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOUS

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous adopté le 27 mars 1997 et modifié le 9 juillet 2010
et le 24 novembre 2016,
Vu les projets de procès-verbaux et de relevé de décisions soumis au Conseil d'administration,*

- **Point de l'ordre du jour**

- 2. PV et Relevé de décision du Conseil d'administration du Cnous du 28 novembre 2017

- **Entendu l'exposé de Monsieur Emmanuel GIANNESINI, Président du Cnous,**

- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du PV et du relevé de décision du Conseil d'administration du 28 novembre 2017

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à la majorité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29

Quorum : 10

Nombre de membres participant à la délibération : 17

Nombre de procurations : 9

Abstentions : 2

Pour : 24

Contre : 0

Fait à Vanves, le 13 mars 2018

Emmanuel GIANNESINI

Pièce jointe : - PV et relevé de décision du Conseil d'administration du Cnous du 28 novembre 2017

Délibération transmise au Ministre chargé de l'enseignement supérieur le

Délibération publiée sur le site internet du cnous le